

PROGRAMME de FORMATION

Intitulé de l'action	TECHNIQUES DE GRIMPER ET DE DEPLACEMENT EN SECURITE - INITIATION (unité 4 du Kit GTS)
Présentation générale	<p>La pratique de l'élagage, tant dans les entreprises spécialisées que dans les structures plus généralistes, nécessite de bien connaître et de maîtriser les techniques de grimpe en sécurité. Il en va de la sécurité du grimpeur mais également des autres intervenant sur le chantier. Le stagiaire bénéficie d'une présentation et d'une transmission des techniques de bases de grimper et de déplacement en utilisant le matériel courant dans un souci constant de prévention des risques liés à l'activité. La validation des compétences en fin de stage ouvre à la transposition dans le poste de travail.</p> <p>Cette formation fait partie du Kit GTS (Grimper, Travailler en Sécurité) qui comporte 5 modules obligatoires et 1 module optionnel.</p>
Public concerné, prérequis, nombre	<p>Public concerné : Élagueurs ou paysagistes (secteurs privés et publics)</p> <ul style="list-style-type: none"> - qui souhaitent acquérir les bases du grimper - qui ont besoin de se mettre à niveau sur leurs pratiques et leurs connaissances <p>Ou des salariés en reconversion (dans le cadre d'un parcours élagage ou non)</p> <p>Zone géographique : Région Auvergne Rhône Alpes</p> <p>Prérequis : NA</p> <p>Nombre de participants : 6 personnes par formateur</p>
Accessibilité aux personnes handicapées	<p>Accompagnement individualisé des apprenants en situation de handicap</p> <p>Un référént interne dans l'établissement</p> <p>Tous les locaux accessibles aux PMR</p>
Catégorie d'action	Catégorie de l'action concourant au développement des compétences : action de formation (au sens de l'article L.6313-1 du code du travail)
Objectifs	<p>Être capable de mobiliser les connaissances sur la réglementation, les arrêtés en vigueur, les EPI et les règles d'entretien et de vérification, les risques de chutes</p> <p>Être capable de mettre en pratique les techniques d'installation dans l'arbre (cas des échelles, des nacelles, lancer de sac)</p> <p>Être capable d'effectuer une ascension et un déplacement dans un arbre, avec le choix des ancrages et le double rappel.</p>

MFR DE L'OUEST LYONNAIS

Formation par alternance dans les métiers du paysage

4^{ème} et 3^{ème} d'orientation – CAPa Jardinier Paysagiste – BAC PRO Aménagements Paysagers – CS Arboriste Élagueur

32 b Chemin de la Brossonnière • 69280 SAINTE CONSORCE • 04 78 19 80 50 • mfr.ste-consorce@mfr.asso.fr

www.mfr-sainte-consorce.fr . Retrouvez-nous aussi sur



Etablissement Privé de Formation Professionnelle Reconnu par l'État SIRET : 30293143100019 / Formation Continue déclaration d'activité : 82 69 11 325 69 auprès du Préfet de la Région AURA



PROGRAMME de FORMATION

Compétences / Capacités professionnelles visées	<p>Connaissance : initiation aux techniques de base pour assurer une grimpe efficace et des déplacements dans les arbres de hauteurs inférieures à 10 mètres</p> <p>Réglementation : Connaître les obligations réglementaires pour une transposition sur les chantiers</p> <p>Pratique : Mise en œuvre sur le terrain des techniques présentées dans différents types d'arbres</p>
Durée & Dates	<p>Durée : 28 heures (4 jours consécutifs)</p> <p>Horaires : 8h – 12h / 13h – 16h</p> <p>Dates de réalisation : 25-26-27-28 Novembre 2024</p>
Lieu	<p>MFR de l'Ouest Lyonnais</p> <p>32b, chemin de la Brossonnière 69280 SAINTE CONSORCE</p>

MFR DE L'OUEST LYONNAIS

Formation par alternance dans les métiers du paysage

4^{ème} et 3^{ème} d'orientation – CAPa Jardinier Paysagiste – BAC PRO Aménagements Paysagers – CS Arboriste Élagueur

32 b Chemin de la Brossonnière • 69280 SAINTE CONSORCE • 04 78 19 80 50 • mfr.ste-consorce@mfr.asso.fr

www.mfr-sainte-consorce.fr . Retrouvez-nous aussi sur



PROGRAMME de FORMATION

<p>Contenu</p> <p>Et</p> <p>Méthodes</p>	<p><u>Séance n°1 : Bases réglementaires</u></p> <p>Durée : 4 heures</p> <p>Objectifs pédagogiques de la séquence : Être capable de mobiliser les connaissances autour de la réglementation et des EPI</p> <p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les arrêtés en vigueur • Les EPI et les règles d'entretien et de vérification • Les risques et la prévention des chutes <p>Méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation en salle • Dossier-photos • Travaux pratiques <p><u>Séance n°2 : Bases du grimper</u></p> <p>Durée : 5 heures</p> <p>Objectifs pédagogiques de la séquence : Être capable de maîtriser les principes de base du grimper arboricole</p> <p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les techniques de base, les points d'ancrages et leurs choix • Le déplacement et le cas des échelles et des nacelles • Les différentes techniques d'ascension <p>Méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation générale et démonstrations sur site • Mise à disposition de matériel et d'EPI si nécessaire • Parc arboré à proximité de la salle de formation <p><u>Séance n°3 : Approfondissement des techniques</u></p> <p>Durée : 10 heures</p> <p>Objectifs pédagogiques de la séquence : Être capable de maîtriser des techniques complémentaires.</p> <p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La bonne préparation physique : échauffement • Les différentes techniques d'ascension et d'installation dans l'arbre : <ul style="list-style-type: none"> - lancer du petit sac - utilisation d'une échelle - le footlock - le grimper à l'anglaise
---	---

MFR DE L'OUEST LYONNAIS

Formation par alternance dans les métiers du paysage

4^{ème} et 3^{ème} d'orientation – CAPa Jardinier Paysagiste – BAC PRO Aménagements Paysagers – CS Arboriste Élagueur

32 b Chemin de la Brossonnière • 69280 SAINTE CONSORCE • 04 78 19 80 50 • mfr.ste-consorce@mfr.asso.fr

www.mfr-sainte-consorce.fr . Retrouvez-nous aussi sur



PROGRAMME de FORMATION

Méthodes :

- Démonstrations
- Explications individuelles dans l'arbre
- Mise en pratique
- Mise à disposition de matériel et d'EPI si nécessaire
- Parc arboré à proximité de la salle de formation
- Évaluation de la maîtrise par le stagiaire

Séance n°4 : Gestion des incidents dans les arbres

Durée : 9 heures

Objectifs pédagogiques de la séquence : Être capable de réaliser la mise en sécurité de l'individu dans l'arbre

Contenus :

- Les principaux nœuds
- Intérêt du double rappel et de la corde d'accès secours
- Présentation du point d'ancrage et du double point d'ancrage
- Grimper en auto assurance
- Descente en rappel

Méthodes :

- Démonstrations
- Explications individuelles dans l'arbre
- Mise en pratique
- Mise à disposition de matériel et d'EPI si nécessaire
- Parc arboré à proximité de la salle de formation

MFR DE L'OUEST LYONNAIS

Formation par alternance dans les métiers du paysage

4^{ème} et 3^{ème} d'orientation – CAPa Jardinier Paysagiste – BAC PRO Aménagements Paysagers – CS Arboriste Élagueur

32 b Chemin de la Brossonnière • 69280 SAINTE CONSORCE • 04 78 19 80 50 • mfr.ste-consorce@mfr.asso.fr

www.mfr-sainte-consorce.fr . Retrouvez-nous aussi sur



PROGRAMME de FORMATION

Responsable de l'action	REVOLLAT Lionel au : 04 78 19 80 54 Responsable Pôle Formation Continue VALLIER Cécile au : 04 78 19 80 54 Responsable administratif Pôle Formation Continue
Formateurs, Animateurs et intervenants	MINIGGIO Morgan Formateur Technique Spécialisé en Élagage (CS Taille et Soins des Arbres. Diplôme Niveau 6 : Licence Education et motricité) PERCHET Raoul Formateur Technique Spécialisé en Élagage (CS Taille et Soins des Arbres. Diplôme Niveau 5 : TV Amélioration des plantes et technologie des semences) CORDENOD Baptiste Intervenant : Artisan élagueur – ancien formateur du CS Arboriste-Élagueur
Suivi de l'action	Émargements par les stagiaires et le formateur
Sanction de l'action de formation	Délivrance d'une attestation
Évaluation des acquis	Les capacités acquises par chaque stagiaire sont évaluées en fin de formation selon les critères du KIT GTS (Grimper et Travailler en Sécurité) : avec à la fois un test théorique et un test pratique de mise en situation.
Sanction de l'action de formation	Délivrance d'une Attestation
Évaluation de l'action	Évaluation Initiale de la Formation par le Stagiaire Évaluation Différée de la Formation par le Prescripteur Évaluation Différée de la Formation par le Stagiaire
Coût par participant	38€/heure/personne (Possibilités de financement à étudier) Tarif de groupe intra : nous consulter



MFR DE L'OUEST LYONNAIS

Formation par alternance dans les métiers du paysage

4^{ème} et 3^{ème} d'orientation – CAPa Jardinier Paysagiste – BAC PRO Aménagements Paysagers – CS Arboriste Élagueur

32 b Chemin de la Brossonnière • 69280 SAINTE CONSORCE • 04 78 19 80 50 • mfr.ste-consorce@mfr.asso.fr

www.mfr-sainte-consorce.fr . Retrouvez-nous aussi sur

